

	<h1>ASSOCIATION ENFANTS DU TAMIL NADU</h1>	
	<h2>ASSEMBLEE GENERALE Compte-rendu</h2>	09/12/06

Présents :

1	Patrick DRAHE, Président de l'association
2	Martine AMRAM DRAHE, Trésorière de l'association
3	Anne-Marie DEL VOLGO, Secrétaire de l'association
4	Martine CHARVET-MORERE
5	Marie-Louise CHAVANNE
6	Lili BOUNAMA
7	Yann-Eric BOURGEOIS
8	Barbara CELETTE
9	Marie-Delphine DUCET
10	Mehdi SALHI
11	Pierre TRIBOULET
12	Bruno THIRION

Excusés avec pouvoir : Jacqueline AZUAR, Christel BOURGEOIS, Marie-France CHAMEKH, Jean-Christophe DIMANCHE, Geneviève DUBOIS, Anthony MOREAU, Martine NINOLES, Mine PERRIN, Stéphanie RENAUX, Joël ROY, Robert SEYFRIED



Ordre du jour :

- 1) **Rappel des missions de l'association, approbation**
- 2) **Présentation du budget réalisé 2006 et du budget prévisionnel 2007, approbation**
- 3) **Points d'informations**
- 4) **Renouvellement de l'adhésion (avec date butoir au 31 mars 2007), approbation**

Président de séance : Marie-Louise CHAVANNE
Secrétaire de séance : Pierre TRIBOULET

1. RAPPEL DES MISSIONS DE L'ASSOCIATION, APPROBATION

a) Objectifs

- Assurer pour 31 enfants :
 - ◆ Le logement
 - ◆ La nourriture
 - ◆ La santé
 - ◆ L'éducation au sens large : Ecole, Moralité, Affection, etc...

- Déjà réalisé
 - ◆ Ouverture d'un compte courant, obtention de l'autorisation de prélèvement,
 - ◆ Lancement de la campagne de parrainage du projet,
 - ◆ Création du Site Internet en cours,
 - ◆ Articles parus dans la presse,

- Les projets
 - ◆ Augmenter de façon conséquente le nombre d'adhérents et de parrains du projet.

- Répartition des tâches
 - ◆ Le Président de l'association contacte les entreprises,
 - ◆ La Trésorière de l'association gère les adhésions et les parrainages ainsi que le volet administratif.

VOTE : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des voix

2. BUDGET, APPROBATION

Présentation des comptes de recettes et dépenses

📖 Documents communiqués en séance et joints en annexe au compte-rendu

- ◆ Budget 2006 arrêté au 8 décembre 2006 incluant le budget prévisionnel de dépenses 2007.

VOTE : le budget est approuvé à l'unanimité des voix

3. POINTS D'INFORMATION

a) Contact Université Inter Age

La rencontre avec la directrice de l'Université Inter Age ouvre des possibilités de faire connaître notre action au plus grand nombre. En effet, cette dernière propose d'ouvrir l'Université pour des présentations de l'association à ses adhérents, déjà sensibilisés au désastre provoqué par le Tsunami.

Il a été convenu de se revoir dès que Enfants du Tamil Nadu se sera dotée des outils de communication nécessaires à ces présentations.

b) Habilitation pour reçus fiscaux

L'association est dans l'attente d'une réponse favorable de l'administration fiscale pour avoir habilitation à délivrer des reçus fiscaux.

c) Politique de parrainage

L'ensemble des personnes de l'assemblée précisent que l'association doit se mobiliser sur le "parrainage d'un projet d'orphelinat" plutôt que sur le "parrainage individuel d'un enfant". Cela permettra d'éviter quelques écueils et d'apporter à chaque enfant une égalité de traitement.

Cependant lorsqu'un enfant sortira de l'orphelinat, le parrainage individuel pourra être envisagé. Toutefois, il est proposé de faire régulièrement des collectes de courriers, de jouets pour les plus jeunes, de livres ou autres pour les plus âgés. Les collectes seront organisées par le biais de l'association et expédiées par ses soins.

4. RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION

Pour des questions de commodité de gestion, il a été acté que le renouvellement de l'adhésion se fera tous les ans au 1er janvier, exception faite aux personnes qui adhère pour la première fois en décembre. Toutefois si ces dernières désirent que leur adhésion soit prise en compte pour l'année en cours, il faut qu'elles se fassent connaître et qu'elles précisent qu'elles adhéreront à nouveau dès l'année suivante.

<p>Il est souhaitable que les renouvellements d'adhésion soient clos au 31 mars 2007. Merci à tous d'envoyer votre chèque de 10 € à l'association.</p>

5. QUESTIONS DIVERSES

La création du site Internet est l'occasion de mettre en place un partage actif des compétences des adhérents, toute participation bénévole en temps, en travail ou en nature, étant une aide précieuse à l'association.

A noter :

- L'aide d'un adhérent pour traduire en anglais les correspondances officielles avec l'Inde,
- La contribution gratuite d'un adhérent pour le site Internet,

CLÔTURE de l'assemblée à 10h55